



Ivry sur Seine, le 6 novembre 2014

Réf : LE/FC/FM/JH/585

Madame Najat Vallaud-Belkacem  
Ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Plus de 10 milliards d'euros sont actuellement versés chaque année par l'État et les collectivités territoriales à l'enseignement privé. Les dispositifs qui accroissent ces financements se multiplient: c'est le cas de la loi Carle et de l'accès au fond d'amorçage pour les rythmes éducatifs prévu dans la loi de Refondation.

L'UNSA Éducation, attachée à la laïcité, à la défense et à la promotion de l'École publique, vous exhorte à mettre en œuvre une véritable priorité à l'École publique.

Le contexte économique, social, moral actuel nécessite de faire des choix clairs et assumés. Donner la priorité à l'École publique, c'est contribuer à réussir la refondation de l'École de la République en lui donnant les moyens nécessaires pour mieux accueillir chaque enfant et favoriser sa réussite.

La construction d'un mieux vivre ensemble, impose de se soustraire à tous les dogmatismes, de se prémunir contre tous les communautarismes, de privilégier ce qui rassemble à ce qui divise. Seule la totale liberté de conscience qui place le fait religieux dans la seule sphère individuelle et privée, permet la construction de cette société apaisée et tolérante.

Le débat sur les valeurs a montré ces derniers mois, combien, seule la laïcité, peut garantir l'accès à une même dignité et une même égalité des droits, pour chacun, quels que soient sa couleur, son genre, son orientation sexuelle.

Notre société se construit dès l'École, par les valeurs transmises, les savoirs enseignés, par l'émancipation individuelle et collective mise en acte.

L'UNSA Éducation fait le choix d'une société Éducative, solidaire, humaniste.

Si telle est également votre ambition pour la France du 21<sup>e</sup> siècle, nous vous demandons de faire le choix courageux de l'École de la République, le choix de la priorité à l'École publique, laïque et gratuite.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes meilleures salutations.

Laurent ESCURE  
Secrétaire Général

Copie à Manuel VALLS, Premier Ministre



Ivry sur Seine, le 6 novembre 2014

Réf : LE/FC/FM/JH/585

Monsieur Manuel VALLS  
Premier ministre  
57 Rue de Varenne  
75007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Plus de 10 milliards d'euros sont actuellement versés chaque année par l'État et les collectivités territoriales à l'enseignement privé. Les dispositifs qui accroissent ces financements se multiplient: c'est le cas de la loi Carle et de l'accès au fond d'amorçage pour les rythmes éducatifs prévu dans la loi de Refondation.

L'UNSA Éducation, attachée à la laïcité, à la défense et à la promotion de l'École publique, vous exhorte à mettre en œuvre une véritable priorité à l'École publique.

Le contexte économique, social, moral actuel nécessite de faire des choix clairs et assumés. Donner la priorité à l'École publique, c'est contribuer à réussir la refondation de l'École de la République en lui donnant les moyens nécessaires pour mieux accueillir chaque enfant et favoriser sa réussite.

La construction d'un mieux vivre ensemble, impose de se soustraire à tous les dogmatismes, de se prémunir contre tous les communautarismes, de privilégier ce qui rassemble à ce qui divise. Seule la totale liberté de conscience qui place le fait religieux dans la seule sphère individuelle et privée, permet la construction de cette société apaisée et tolérante.

Le débat sur les valeurs a montré ces derniers mois, combien, seule la laïcité, peut garantir l'accès à une même dignité et une même égalité des droits, pour chacun, quels que soient sa couleur, son genre, son orientation sexuelle.

Notre société se construit dès l'École, par les valeurs transmises, les savoirs enseignés, par l'émancipation individuelle et collective mise en acte.

L'UNSA Éducation fait le choix d'une société Éducative, solidaire, humaniste.

Si telle est également votre ambition pour la France du 21<sup>e</sup> siècle, nous vous demandons de faire le choix courageux de l'École de la République, le choix de la priorité à l'École publique, laïque et gratuite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes meilleures salutations.

Laurent ESCURE  
Secrétaire Général

Copie à Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche